



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

Rénovation et extension de l'école de la Rose des Vents – Lot 2

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

En application du Code de la Commande Publique notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1°

AVENANT N°2

Lot n° : 2	Intitulé : DEMOLITION-GROS ŒUVRE
------------	----------------------------------

TITULAIRE du MARCHE

3B CONSTRUCTION

12 route de Very

74 330 CHOISY

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 21 JUILLET 2023

DECEMBRE 2023

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée
à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

3B CONSTRUCTION

**12 route de Very
74 330 CHOISY**

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :
Rénovation et extension de l'école de la Rose des Vents

Lot n° : 2	Intitulé : DEMOLITION-GROS OEUVRE
-------------------	--

Article 4 – Rappel du montant du marché initial

Le montant du marché est de :

Montant HT : 301 451, 80 €HT (hors variante)
TVA (20%) : 60 290, 36 €
Montant TTC : **361 742, 16 € TTC**

Montant du marché :	301 451, 80 €HT	Initial
	315 955,30 €HT	Après avenant n°1

Article 5 – Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant n°2 a pour objet de régulariser le marché, suite :
-au choix de ne pas retenir la variante portant sur les installations de chantier, la mise à disposition des locaux de l'école s'avérant être finalement plus coûteuse que l'installation de la base vie prévue en base.
La moins-value de 4 000 € de la variante ne doit donc pas être retenue.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°2

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	4000,0	800	4800
Moins-values	0	0,00	00,00

Montant de l'avenant n°2	4 000	800	4 800
Evolution du montant du marché offre variante	+1,31 %		
Evolution du montant du marché offre de base	0		
Variation cumulée du marché	+ 4,81 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°2

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial hors variante	301 451, 80 €	60 290, 36	361 742, 16
Montant du marché offre variante	297 451, 80 €	59 490,36	356 942,16
Montant du marché initial suite avenant 1	315 955,30	63 191,06	379146,36
Montant de l'avenant n°2	4 000	800	4 800

Nouveau montant du marché	315 955,30	62 191,06	379 146.36
----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°2

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1 et L.2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°2

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 9 de la maîtrise d'oeuvre.

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le



Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le